

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 10 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. Allemand, Chavane, Diradourian, Dupeyron, Forest, Lamberti, Lassalle, Lopez, Paranque, Peytou, Potheau, Pouchard, Tocci, Vernet.

Excusés : M. Mouren.

I/ Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Comité Directeur.

Approuvé à l'unanimité.

II/ Commission Administrative :

Le compte rendu de la commission administrative du 27 octobre est approuvé à l'unanimité. Le président rappelle que seul le copropriétaire majoritaire d'un bateau est l'usager de ce bateau. Tout copropriétaire minoritaire souhaitant acquérir la majorité doit donc s'inscrire sur la liste d'attente pour devenir usager d'un bateau.

III Ecole de voile

Le Président souhaite que les conclusions de l'audit interviennent avant la fin de l'année 2014 et rappelle ses propos du précédent Comité Directeur à ce sujet (Lassalle). La FFV est en train de mettre en place un concept de « Coach Plaisance », consistant pour un moniteur à donner des leçons sur le bateau de l'élève. Idée intéressante, mais il convient de s'assurer de la responsabilité du club. A voir avec la FFV, avant toute mise en place (Potheau, Forest)

IV/ Commission Sportive

Calanques Classique : La régata est en cours d'organisation (Vernet), La Ciotat s'occupant de la réception et La Nautique du plan d'eau.

SNIM 2015 : Nous avons communiqué sur la SNIM par un envoi de 4000 mails. L'avis de course est en ligne. Les inscriptions en ligne sont ouvertes. La soirée et le concert sont en cours d'organisation (Peytou)

La Charte du Plaisancier sera cette année organisée par le CNTL.